

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Caroline Côté

<https://www.cadre21.org/membres/068725a20c66fb727b924596>

Date d'obtention : 2023-03-06 19:49:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En résumé, la méthode Sexto est rapide, simple, efficace et concise. Elle permet de déterminer la gravité et l'urgence de la situation ainsi que le niveau et le type d'intervention à privilégier selon le contexte. Les étapes permettent aux divers intervenants formés de rassurer et soutenir les personnes concernées ainsi que d'évaluer et vérifier les informations obtenues en se basant sur une démarche en lien avec le champ d'expertise de chaque partenaire.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que plusieurs situations différentes peuvent se présenter aux intervenants scolaire, mais que le projet Sexto n'a pas toujours à être déclenché. Je retiens aussi que dans tous les cas, il faut prendre le temps de bien écouter l'auteur du signalement et de la victime afin de bien analyser la situation et de rassurer les personnes. Il est important de ne pas sous-estimer l'impact que le geste commis peut avoir sur la victime. Il ne faut pas se limiter seulement à la situation rapportée, mais aller parfois au-delà afin de s'assurer que l'élève n'est pas à risque et qu'il ait les services nécessaires afin de répondre à ses besoins. Il est primordial de travailler avec les partenaires selon leurs champs d'expertise et leurs mandats respectifs.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate selon moi est lorsqu'une situation d'acte malveillant se présente. La façon d'intervenir demande du sang-froid et de la bienveillance. Il faut s'assurer de rester objectif, sans jugement et d'accompagner le mieux possible autant la victime que l'instigateur. La collaboration entre les différents partenaires est d'autant plus importante à ce niveau-là.